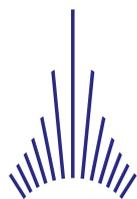




SYNTHÈSE DU
DOSSIER DE CONCERTATION

PARIS-ORLY 2035
LE PROJET D'UN TERRITOIRE PIONNIER



GROUPE ADP
DES HORIZONS À PARTAGER

SOMMAIRE

PARTIE 1

Vers un nouveau
modèle
aéroportuaire

04

PARTIE 2

Intermodalité,
décarbonation et
hospitalité au service
des passagers et
des territoires

08

PARTIE 3

Les chiffres-clés
du projet

14

PARTIE 4

La concertation
volontaire

16



PARTIE 1

VERS UN NOUVEAU MODÈLE AÉROPORTUAIRE

P

aris-Orly 2035 est un projet d'aménagement qui vise à incarner un nouveau modèle aéroportuaire porté par l'ambition environnementale du Groupe ADP. Résolument tourné vers la décarbonation, l'hospitalité et l'innovation verte, c'est le projet d'un aéroport pionnier au service des passagers, des salariés, mais aussi des territoires.

AU CŒUR DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX DU GROUPE

Cette ambition est déclinée dans la feuille de route stratégique du groupe 2025 Pioneers qui prévoit que les nouveaux aménagements sur nos aéroports répondent à un quadruple impératif :

Développer l'offre de transport bas carbone, pour la longue distance (lignes ferroviaires à grande vitesse et transport aérien décarboné) et **pour la mobilité du quotidien**, en privilégiant les modes collectifs sobres en énergie.

Distribuer, et parfois produire, **l'énergie bas carbone nécessaire**.

Assurer le meilleur niveau de qualité de service, pour les clients voyageurs, quel que soit leur mode de transport.

Diminuer les nuisances (bruit, sols, lumière, air et eau), et **favoriser l'intégration de nos aéroports** dans le tissu urbain métropolitain.

La prévision d'une croissance modérée de la demande de transport aérien, couplée à notre ambition de transformation, impose la préparation d'un nouveau projet industriel de long terme.

Le projet Paris-Orly 2035 incarne la nouvelle vision du Groupe ADP en matière d'aménagement aéroportuaire.



PARIS-ORLY, **PIONNIER** D'UN NOUVEAU PROJET INDUSTRIEL

Figurant parmi les plus urbanisés d'Europe, l'aéroport Paris-Orly est particulièrement concerné par l'urgence d'être moteur de la transition écologique.

Depuis 2021, la plateforme accélère sa transition avec un objectif ambitieux : **tendre vers zéro émission nette (ZEN) au sol en 2030, avec un premier jalon dès 2025** - la neutralité carbone des émissions internes du groupe.

Cette ambition, déclinée dans des projets internes dans un premier temps, a été partagée avec les autres acteurs de la plateforme depuis 2023, grâce à **l'Alliance environnementale Paris-Orly, qui regroupe aujourd'hui 40 partenaires de la communauté aéroportuaire** (compagnies, assistants en escale, prestataires, hôteliers, commerces, services de l'État, loueurs de voitures...).

5

OBJECTIFS POUR UNE ACTION COLLECTIVE

0 **émission**
de CO2 nette au sol
à l'horizon 2030

30%
de surfaces
dédiées à la biodiversité

-6 db en
bords de nuit
(22h - 23h30)

-40%
sur nos
consommations
d'électricité, de chaud et de froid
en 2030 dans les aérogares

80%
de déchets
non dangereux
valorisés en 2030



RÉDUIRE LES NUISANCES SONORES

La volonté des acteurs de la plateforme de réduire les nuisances sonores se traduit par plusieurs initiatives conduites directement par le Groupe ADP dans ce domaine, parmi lesquelles une incitation au renouvellement des flottes via une modulation des redevances aéroportuaires en fonction des performances acoustiques des avions, un groupe de travail sur les sorties retardées de trains d'atterrissage, ou encore l'appui à la généralisation des atterrissages en descente continue. La problématique des nuisances sonores est actuellement instruite dans le cadre de l'étude d'impact selon l'approche équilibrée conduite par la préfecture du Val-de-Marne.

Cette priorité donnée au développement durable porte déjà ses fruits : l'électrification des équipements et des véhicules, le développement des énergies décarbonées, les efforts de sobriété énergétique, la réutilisation des eaux pluviales en sont de premiers exemples. La trajectoire permettant de réduire les émissions de CO2 est désormais bien engagée.

Le projet Paris-Orly 2035 a été conçu comme une nouvelle brique de cette feuille de route de transition environnementale, permettant de franchir un nouveau cap par la réalisation de chantiers d'ampleur, tout en renforçant la qualité de service et l'hospitalité. Il ne porte que sur les aménagements de la plateforme et ne se substitue pas aux projets déjà lancés avec les partenaires de l'aéroport en matière de décarbonation de l'aviation ou de réduction des nuisances en vol, qui ont vocation à se poursuivre parallèlement.

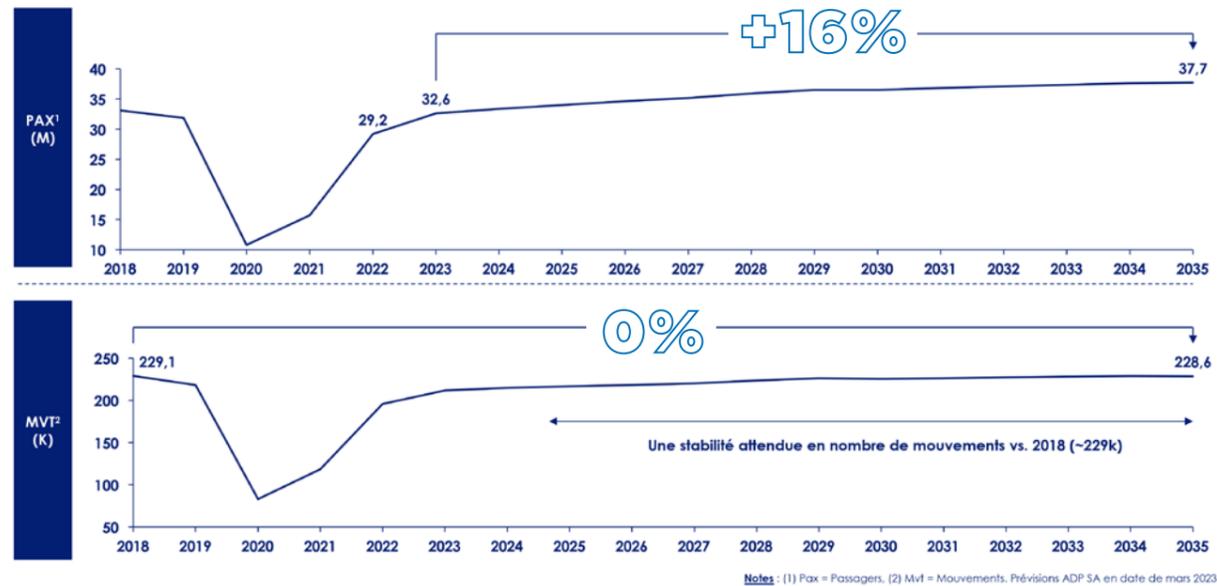
PARTIE 2

INTERMODALITÉ, DÉCARBONATION ET HOSPITALITÉ AU SERVICE DES PASSAGERS ET DES TERRITOIRES

Les prévisions de trafic à l'horizon 2035 anticipent une stabilisation du nombre de mouvements par rapport à 2018 et une augmentation du nombre de passagers de l'ordre de 0,6% par an. Le projet s'inscrit ainsi en

cohérence avec la feuille de route de décarbonation du secteur aérien publiée en mars 2023, qui prévoit une augmentation du trafic de l'ordre de 0,8% par an pour le transport domestique et 1,1% pour le transport international.

UN CONTEXTE DE MODÉRATION DU TRAFIC



Le projet n'a donc pas vocation à développer des capacités aéroportuaires pour accueillir des mouvements supplémentaires, mais à proposer un aménagement permettant de garantir un haut niveau de qualité de service sur l'ensemble du parcours passagers, tant sur la partie accès qu'au sein des aérogares.

UN PROJET EN 4 AXES

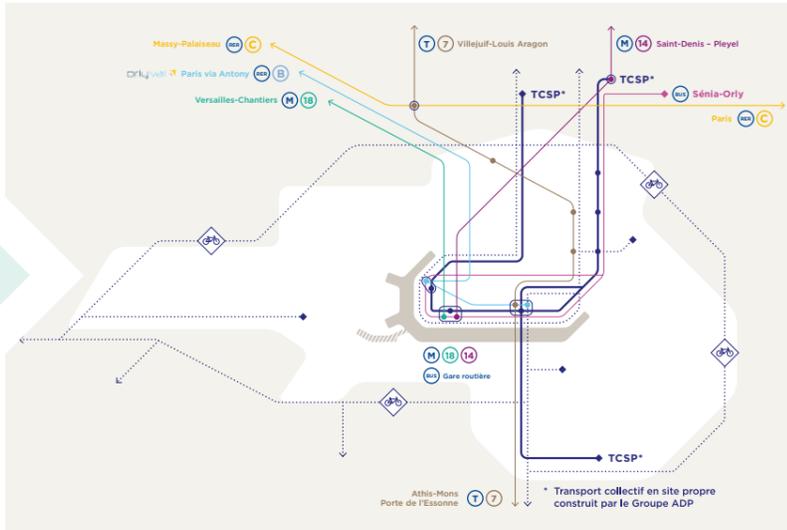
- Favoriser les mobilités décarbonées en garantissant la fluidité des accès à Paris-Orly.**
Création d'un transport collectif en site propre Groupe ADP, parcs de stationnement éloignés...
- Développer les énergies bas carbone au sein de la plateforme aéroportuaire en lien avec les besoins du territoire.**
Station multi-énergie, méthanisation...
- Améliorer l'hospitalité et la qualité de service de l'aéroport.**
Postes avion en accès direct depuis le terminal, parcours facilité pour les personnes en situation de handicap...
- Déployer une offre immobilière en complémentarité des orientations des territoires du Sud francilien.**





AXE 1

Favoriser les mobilités décarbonées et garantir la fluidité des accès à Paris-Orly



Avec la ligne 14 en 2024, la ligne 18 en 2027, le bus à haut niveau de service Sénia-Orly en 2030 et l'ouverture d'une gare routière d'envergure nationale au contact du terminal, Paris-Orly devient l'un des principaux pôles d'échanges multimodaux de la Région Île-de-France. Il bénéficiera à un ensemble d'utilisateurs variés, qu'ils soient salariés, voyageurs aériens ou voyageurs du quotidien. La liaison directe avec la gare TGV de Massy via la ligne 18 et la construction,

à terme, de la nouvelle gare TGV de Pont de Rungis seront également des atouts décisifs pour renforcer la connectivité fer-air longue distance.

Pour le Groupe ADP, ce renforcement de l'offre de transports collectifs publics constitue une formidable opportunité pour apporter des solutions aux problèmes de saturation des accès et agir en faveur du report modal de la voiture vers les transports collectifs publics.

Aller plus loin, une ambition nécessaire

Malgré la mise en service des nouveaux modes de transports collectifs, les projections pour 2035 mettent en évidence, si rien n'est fait, une aggravation de la saturation des accès à la plateforme, principalement sur ses axes routiers. À cet horizon, les sorties des terminaux 1, 2, 3 et les accès aux parcs de stationnement et aux dépose-minute du terminal seraient totalement bloquées. La refonte complète du modèle d'accès est donc essentielle pour améliorer l'accessibilité de la plateforme pour l'ensemble de ces usagers et pour contribuer à l'ambition zéro émission nette au sol en 2030.

Une amélioration nette de la qualité de service et des conditions de travail des salariés sera permise grâce à ces aménagements en garantissant les temps de parcours des usagers de la plateforme et en réduisant la congestion routière.

Le projet d'aménagement soumis à concertation volontaire s'articule autour de trois axes :

- ◆ La mise en service d'un transport collectif en site propre (TCSP) interne à la plateforme pour faciliter l'accès aux différentes zones d'activité et améliorer la fluidité du dernier kilomètre.
- ◆ La création de parcs de stationnement et de dépose-minute aux entrées de la plateforme, reliés au terminal par ce TCSP, pour décongestionner le réseau routier et mieux répartir les flux de véhicules.
- ◆ L'amélioration du maillage des transports collectifs et des modes doux (à pied et à vélo) pour encourager l'utilisation de moyens de transport à faibles émissions de carbone.



AXE 2

Développer les énergies bas carbone en lien avec les besoins des territoires

Le Groupe ADP porte l'ambition de développer à Paris-Orly de nouvelles énergies bas carbone. Dans un contexte très urbanisé, la plateforme est engagée de longue date dans la transition environnementale et la préservation de la biodiversité, s'appuyant sur de solides atouts :

- ◆ la production et la consommation d'énergie par géothermie depuis 2010 et la récupération de la chaleur issue de l'incinérateur de la RIVED ;
- ◆ 30% des surfaces dédiées aux prairies aéronautiques ;
- ◆ l'installation d'un des plus grands systèmes européens de traitement des eaux pluviales avec rejet des eaux traitées au milieu naturel (rivière de l'Orge).

Les aménagements proposés dans le cadre du projet sont de trois natures :

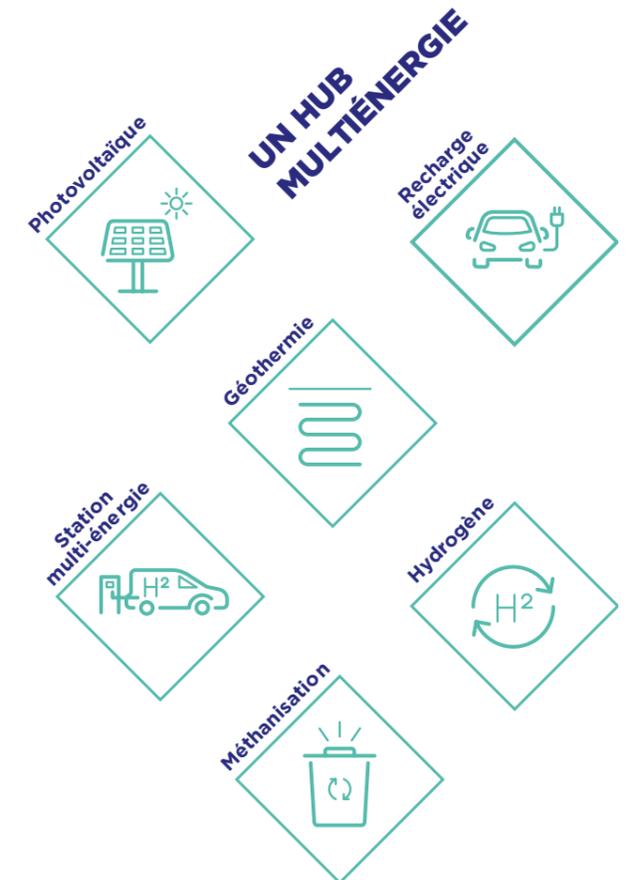
- ◆ la création de nouvelles installations de production et de distribution d'énergie bas carbone pour les besoins du Groupe ADP, de ses partenaires et des territoires (méthanisation, géothermie, énergie solaire...);
- ◆ le développement de l'électrification des équipements et des usages ;
- ◆ la désimperméabilisation, le réensemencement et le reboisement de surfaces, en relation étroite avec les territoires riverains.

Concevoir un hub énergie à l'aéroport

En tant que démonstrateur de la stratégie environnementale du Groupe ADP et afin de répondre aux besoins du territoire, le projet Paris-Orly 2035 franchit une marche supplémentaire avec la création d'un « hub énergie ».

Les énergies bas carbone produites au cœur de la plateforme appuieront la décarbonation des opérations aéroportuaires et seront mises à disposition des territoires voisins de l'aéroport.

Dans la même logique d'ouverture aux territoires, l'ambition de préservation de la biodiversité sera étendue aux espaces riverains afin de consolider les corridors écologiques qui traversent le Sud francilien.





AXE 3

Améliorer l'hospitalité et la qualité de service



Illustrant l'amélioration constante de la qualité de service de la plateforme, Paris-Orly a été classé 39^e aéroport mondial par Skytrax en 2023, après avoir été 46^e en 2022 et 76^e en 2021, sur l'ensemble des étapes des parcours arrivée et départ.

L'hospitalité offerte aux passagers a également été améliorée ces dernières années grâce à de nombreux aménagements et rénovations des installations existantes.

Le Groupe ADP a pour objectif de poursuivre l'amélioration de la qualité de service offerte aux passagers et aux compagnies aériennes selon deux axes majeurs :

- ◆ améliorer l'offre au plus près du terminal, notamment au niveau d'Orly 2 et 3 qui, avec l'arrivée de la gare multimodale, deviendront le barycentre de l'aéroport;
- ◆ fluidifier et simplifier les parcours au sein du terminal, avec une attention particulière pour les passagers en situation de handicap.

Les aménagements proposés dans le cadre du projet Paris-Orly 2035 sur cette thématique sont de trois natures :

- ◆ **la création d'une nouvelle jetée d'embarquement** pour accéder directement aux avions, via un bâtiment de connexion à Orly 2 et une passerelle, et ce, sans créer de postes avion supplémentaires, mais en mettant au contact de la nouvelle jetée des postes aujourd'hui accessibles seulement par bus;
- ◆ **l'installation d'équipements pour les personnes en situation de handicap (PSH)** et l'amélioration de leur parcours au sein du terminal;
- ◆ **l'optimisation de l'aménagement aéronautique** pour anticiper les évolutions de matériel, favoriser la décarbonation et corriger certaines zones sensibles en matière de sécurité aéronautique.

Ce projet sera réalisé sans création de postes de stationnement avion supplémentaires, ni modification des pistes de décollage et d'atterrissage existantes.



AXE 4

Développer une offre immobilière tournée vers les territoires

S'appuyant sur l'amélioration de la desserte en transports collectifs de la plateforme, le Groupe ADP s'engage à associer les acteurs du territoire dans la programmation des parcs d'activités de Paris-Orly, en mettant l'accent sur la complémentarité avec l'offre du Sud francilien.

Cette programmation s'inscrit ainsi dans le dispositif Territoires d'industrie, porté par l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre et la communauté d'agglomération de Paris-Saclay. Les atouts stratégiques de Paris-Orly offrent une opportunité unique pour diversifier les moteurs économiques du territoire, moderniser les infrastructures et attirer, notamment, des entreprises à haute valeur ajoutée.

Revisiter la vocation des réserves foncières de la plateforme

Les réserves foncières périphériques de la plateforme pourraient permettre le développement de parcs d'activités pour PME-PMI, créatrices d'emplois diversifiés et répondant aux besoins des territoires. Quant aux réserves centrales, autrefois prédestinées au développement tertiaire, elles sont reconsidérées pour favoriser une intégration renforcée de l'aéroport dans le tissu métropolitain, répondant ainsi aux enjeux de transition écologique et intégrant les apports de l'arrivée du métro dès 2024.

Une étude menée en 2023 a permis de proposer une première vision programmatique, partagée avec les élus et les professionnels. La concertation volontaire permettra d'ouvrir la réflexion au grand public, ainsi qu'aux potentiels porteurs de projets, pour mieux intégrer les besoins du territoire dans les choix d'usage du foncier.

La feuille de route stratégique immobilière 2023-2030 du Groupe ADP vise trois objectifs majeurs.

- ◆ **Poursuivre une démarche immobilière de sobriété**, aussi bien foncière, de conception-construction, que d'exploitation.
- ◆ **Accompagner les trois types de clients du Groupe ADP** : écosystème aéroportuaire, acteurs économiques des territoires, et collaborateurs.
- ◆ **Assumer un positionnement en double regard** tourné, d'une part, vers l'intérieur de la plateforme Paris-Orly et son activité aéronautique, et, d'autre part, vers l'extérieur de la plateforme et les autres acteurs du territoire sud-francilien.



PARTIE 3

LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET

DÉCARBONATION ET ACCÈS

50% de réduction de l'usage de la voiture

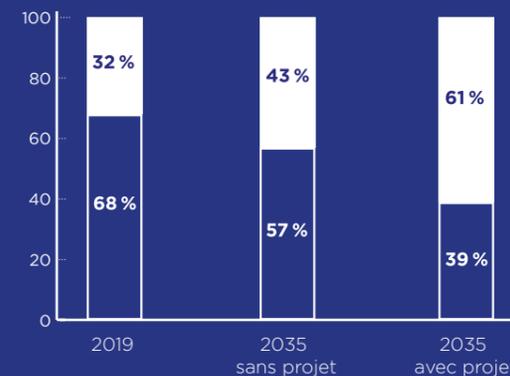
au profit de transports décarbonés grâce au projet Paris-Orly 2035

- ◆ Plus de 41% des émissions au sol de CO2 dans l'aéroport sont aujourd'hui liées aux accès routiers (source ACA 2022).
- ◆ Près de 70% des passagers et 90% des salariés viennent aujourd'hui en véhicule faute de transports collectifs alternatifs.

ÉVOLUTION DES PARTS MODALES DES SALARIÉS (flux véhicules à l'heure de pointe) Source : Groupe ADP 2023)



ÉVOLUTION DES PARTS MODALES DES PASSAGERS (flux véhicules à l'heure de pointe) Source : Groupe ADP 2023)



QUALITÉ DE SERVICE ET HOSPITALITÉ

Au moins 90% de postes au contact à l'horizon 2035

6 postes avion convertis du large au contact, c'est-à-dire directement reliés par des passerelles d'embarquement

Un aéroport + inclusif

◆ création de salles de change pour les personnes en situation de handicap

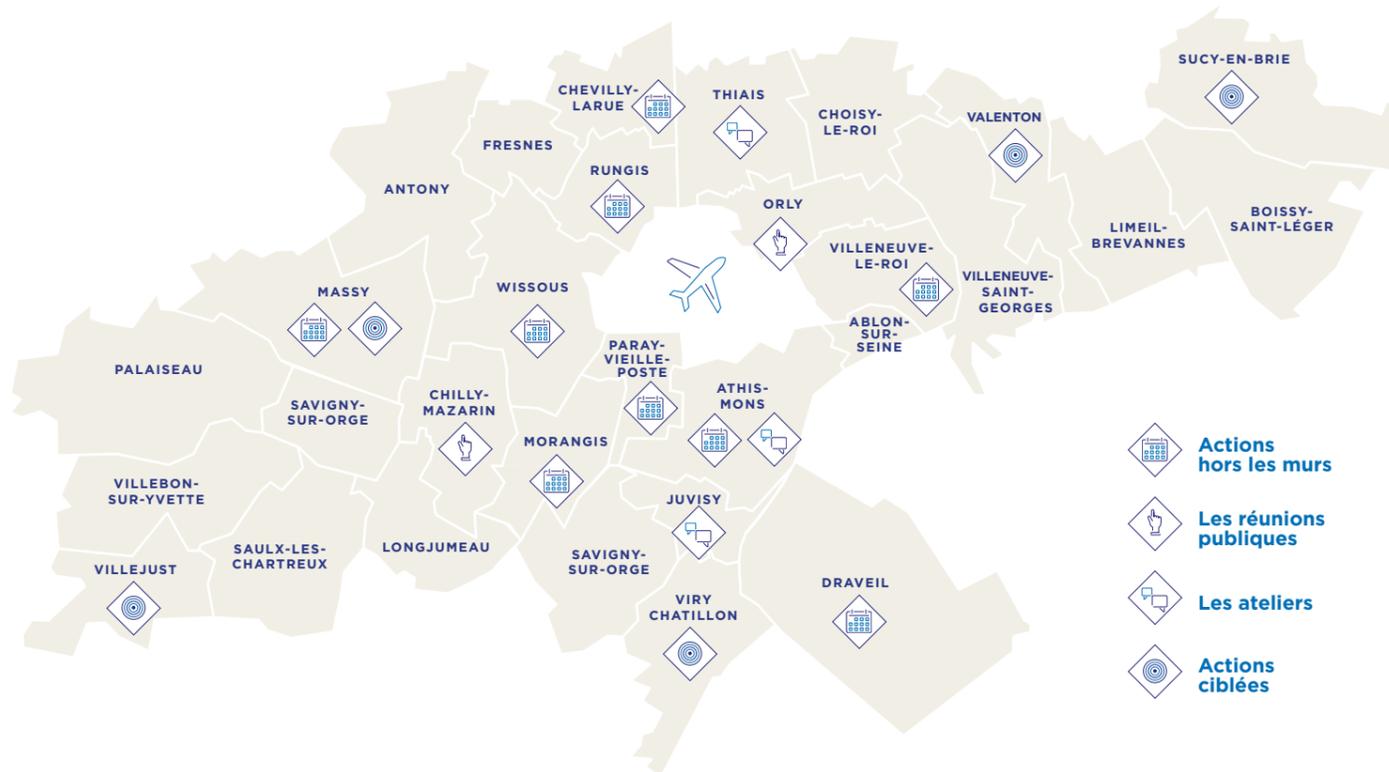
◆ aménagement de « quiet rooms » permettant aux personnes aux besoins spécifiques de s'isoler

PARTIE 4

LA CONCERTATION VOLONTAIRE

Le dialogue est une priorité du Groupe ADP afin de nouer une relation de confiance avec les territoires. Sans obligation réglementaire, le Groupe a ainsi fait le choix de lancer une concertation de manière volontaire, et a sollicité le conseil de la Commission nationale du débat public pour organiser cette démarche, qui a rendu une note de préconisation en date du 10 janvier 2024.

LE PÉRIMÈTRE DE LA CONCERTATION



La concertation s'étend sur un ensemble de 104 communes et collectivités réparties sur 4 départements (91, 92, 94 et 77):

- ◆ Un périmètre large, afin d'intégrer l'ensemble des villes soumises au plan d'exposition au bruit (PEB) et au plan de gêne sonore (PGS), ainsi que l'intégralité des autres villes des agglomérations ou territoires dont elles font partie. Ainsi, l'agglomération Paris-Saclay, l'agglomération Val d'Yerres Val de Seine, le territoire Grand-Orly Seine Bièvre (EPT12) et le territoire Grand Paris Sud Est Avenir (EPT11), et les villes de la Seine-et-Marne qui sont actuellement concernées par l'enquête publique PBN to ILS (descentes continues face à l'Ouest) sont inclus pour poursuivre le dialogue continu sur les enjeux aéroportuaires.
- ◆ Un périmètre concentré afin de toucher plus spécifiquement les neuf communes et collectivités situées aux abords de l'aéroport, appelées également « communes d'emprise » : Athis-Mons ; Chilly-Mazarin ; Morangis ; Orly ; Paray-Vieille-Poste ; Rungis ; Thiais ; Villeneuve-le-Roi ; Wissous.

LE DISPOSITIF DE CONCERTATION

Adressée à l'ensemble des publics pour qu'ils puissent donner leur avis et formuler leurs attentes, l'information est diffusée au travers de différents canaux et supports.

LES OUTILS D'INFORMATION



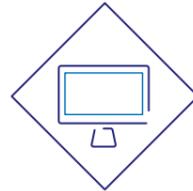
Le dossier de concertation et sa synthèse



Le dépliant d'information



4 fiches thématiques

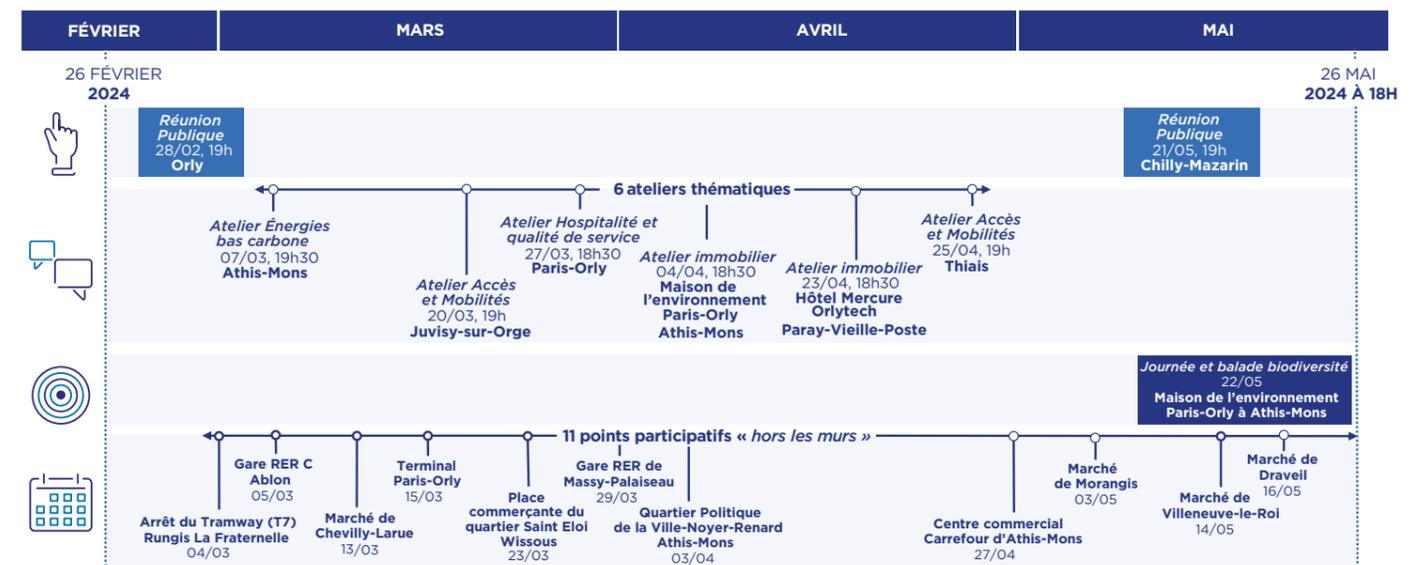


Le site internet du projet



La newsletter *Entre voisins*

PLANNING DE LA CONCERTATION PUBLIQUE



DU 26 FÉVRIER AU 26 MAI 2024, UN DISPOSITIF DE CONCERTATION STRUCTURÉ EN DIFFÉRENTS TEMPS DE RENCONTRES ET MOMENTS D'ÉCHANGE, EST DÉPLOYÉ :



2 réunions publiques

d'ouverture et de clôture

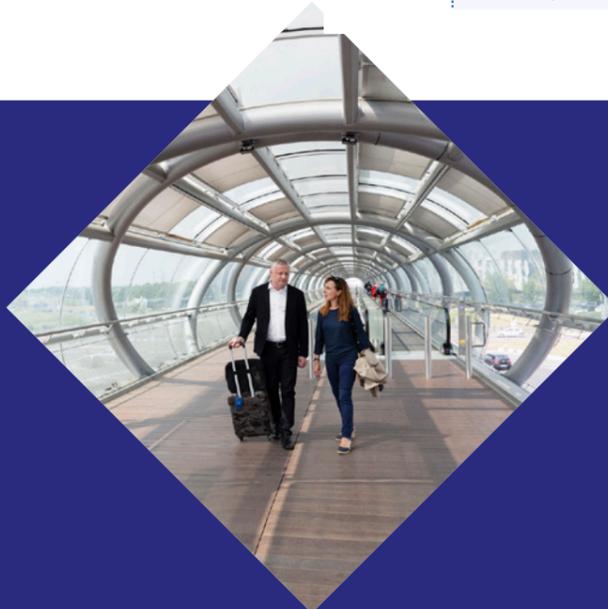


11 points participatifs

« hors les murs »



6 ateliers thématiques



DIFFÉRENTES MODALITÉS D'EXPRESSION SONT PRÉVUES POUR TOUS LES PUBLICS :

Via le site internet parisorly2035.groupe-adp.com

Via le cahier d'acteurs pour les professionnels (site internet)

Via les registres « papier » disponibles sur chacune des 104 mairies concernées

En postant le coupon (déjà affranchi) déposé dans les boîtes aux lettres

Le nombre et la diversité des modes de participation permettront à un large public de s'exprimer. Le détail des dates, lieux et horaires des différents événements est à retrouver sur le site internet dédié, ainsi que sur le dépliant mis à disposition dans les mairies et distribué dans les boîtes aux lettres, avant et pendant la concertation.



Février 2024 - Conception :  ER&G

